

27 000 Coréens sur les traces d'Apple

Le succès de Kim Hyung-Suk fait des émules. Cet utilisateur et avocat mécontent, a remporté en mai dernier un procès contre Apple pour collecte illégale des données de géolocalisation par l'iPhone. Une affaire [révélée en avril dernier](#) par deux chercheurs britanniques, Pete Warden et Alasdair Allan. Or, il s'avère que cette collecte est illégale en Corée du Sud sans le consentement des mobinautes. Fort de son bon droit, Kim Hyung-Suk a porté plainte contre Apple et a remporté son procès. Avec, à la clé, un dédommagement d'un million de wons, soit 648 euros.

C'est sur cette base que 27.612 utilisateurs sud-coréens du smartphone à la pomme attaquent la firme de Cupertino via un recours collectif (« class action »), rapporte [TheInquirer.fr](#). Chaque plaignant réclamant à son tour fort logiquement 1 million de wons en dédommagement du préjudice moral causé.

Ce qui représenterait plus de 17 millions d'euros pour Apple. Une goutte d'eau dans le grand ordonnancement de son univers financier, mais une publicité négative que l'entreprise tentera probablement d'éviter par tous les moyens. [La mise à jour d'iOS 4.3.3](#) modifiant la fonctionnalité de géolocalisation n'ayant visiblement pas suffi à calmer les esprits au Pays du Matin calme.